Introduction

Céline Pauthier, Guia Migani, Michel Catala, Alain Messaoudi

Comment passer d'un rapport impérial, fortement polarisé par une métropole, à des relations diplomatiques bilatérales et multilatérales au niveau international ? Ce défi, posé aux États africains après les indépendances, est au cœur de cet ouvrage. Les contributions ici rassemblées sont issues du colloque international *Après les indépendances africaines : nouveaux enjeux, nouveaux acteurs, nouvelles diplomaties*, tenu en novembre 2022 à Nantes et La Courneuve. Fruit d'une collaboration entre les Archives diplomatiques et le Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA) de Nantes Université, ce colloque visait à dresser un état des lieux des archives diplomatiques françaises concernant l'Afrique et à donner une meilleure visibilité aux fonds déposés au Centre des Archives Diplomatiques de La Courneuve (CADLC) et au Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN), pour certains encore largement inexplorés. Si le dialogue entre archivistes et historiens était au cœur de la réflexion, la discussion s'est aussi engagée, autour des Archives diplomatiques, entre historiens venus d'horizons historiographiques différents. Le colloque portait sur l'histoire de l'Afrique au tournant des indépendances, et plus particulièrement sur l'insertion du continent dans le système international selon de nouvelles modalités. Il invitait donc à croiser l'histoire des relations internationales, où l'Afrique, longtemps marginale, est de mieux en mieux intégrée à l'analyse[1], avec le champ des études africaines, où l'histoire sociale du politique et les approches transnationales occupent une place importante. Décentrer le regard afin d'interroger les diplomaties depuis l'Afrique et non seulement en direction de l'Afrique permet de souligner une nouvelle fois l'importance des connexions du continent avec le reste du monde[2].

État des fonds, champs des possibles

Une question de la salle, posée à Nantes en novembre 2022, trouve ici toute sa résonnance : « Peut-on encore, aujourd'hui, utiliser les archives diplomatiques françaises pour

[1] Seuls des actes de colloques ou de journées d'études d'histoire des relations internationales existent en français sur cette question en l'abordant de manière non exhaustive : E. Robin Hivert, G-H. Soutou, *L'Afrique indépendante dans le système international*. et M. Catala (dir.), *L'Europe et l'Afrique. Conflits nationaux et coopérations régionales des indépendances à nos jours*. Cet ouvrage est issu d'une série de journées d'études sur le sujet organisées avec le CRHIA dans le cadre d'une coopération avec l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.
[2] Question inscrite aux programmes des concours de l'agrégation d'histoire en 2023 et 2024 : « Les sociétés africaines et le monde : une histoire connectée (1900-1980) ».

écrire l'histoire postcoloniale de l'Afrique ? Ces archives ne reflètent-elles pas l'unique point de vue d'une ex-puissance coloniale soucieuse de maintenir, sur le continent, une influence tout à la fois politique, économique et culturelle ? ». Ce livre apporte des éléments de réponse à cette question importante, inspirée par la critique postcoloniale. Il ouvre des pistes sur les usages possibles des archives du ministère des Affaires étrangères, étant entendu que ces fonds, pour riches et foisonnants qu'ils soient, doivent être croisés avec d'autres sources, parmi lesquelles les archives diplomatiques d'autres pays européens, américains ou asiatiques, ainsi que, bien entendu, les archives nationales des États africains concernés ainsi que les archives des organisations internationales. La question de la salle laissait entendre que ces archives avaient été largement consultées et exploitées depuis les indépendances. Il n'en est rien. En effet, ces fonds sont, pour certains, en cours d'ouverture, au fur et à mesure que les délais d'incommunicabilité expirent ; et pour d'autres, en cours de classement et d'inventaire. Ils sont donc largement à découvrir et explorer par les historiens, sachant que l'histoire de l'Afrique après les indépendances est encore un objet académique récent, dont l'écriture est en cours.

Par ailleurs, ces archives sont loin de refléter un point de vue unique et uniforme, du fait de la diversité de leurs producteurs et des institutions dont elles émanent. Au-delà des diplomates de métier au premier rang desquels on compte les ambassadeurs ou les consuls, on trouve dans ces fonds des documents produits par des acteurs très divers. Les Archives diplomatiques renferment en effet des correspondances et des informations concernant des agents publics issus de milieux professionnels et politiques extrêmement hétérogènes, comme les coopérants ou les militaires[3]. On y trouve aussi la trace des activités d'agents privés, européens ou africains, tels des journalistes, des experts, des entrepreneurs commerciaux ou industriels, ou encore des artistes[4]. On peut y ajouter les relations des agents français avec les personnels employés par des organisations internationales ou humanitaires. Paul Mayens a ainsi dressé le portrait collectif des experts de l'Organisation Internationale du Travail, en discutant à la fois leur stratégie d'influence auprès des gouvernements africains et leurs interactions avec les acteurs français intervenant en Afrique[5]. Marie-Luce Desgrandchamps a quant à elle examiné l'affirmation des acteurs de l'humanitaire et de l'aide au développement à partir des années 1960[6]. Ces acteurs ont, la plupart du temps, des intérêts, des objectifs et des opinions

[3] O. Goerg, F. Raison-Jourde (dir.), « Les coopérants français en Afrique : portrait de groupe (années 1950-1990) ».
[4] S. Jeannesson, F. Jesné, E. Schnakenbourg, *Experts et expertises en diplomatie.*
[5] P. Mayens, « La caisse et l'expert. L'assistance technique du Bureau international du travail auprès de la caisse des compensations de Dakar (1963-1967) ».
[6] M-L. Desgrandchamps, *L'humanitaire en guerre civile. La crise du Biafra (1967-1970).*

très différents les uns des autres et qui n'entrent pas nécessairement en phase avec les positions institutionnelles des gouvernements français représentés par le Quai d'Orsay et le réseau des ambassades, mais aussi les différents ministères impliqués dans la politique française. Les Archives diplomatiques renferment enfin des sources orales : Jean-Philippe Dumas a présenté, lors du colloque de 2022, la récolte d'interviews d'ambassadeurs et de hauts fonctionnaires (Bercy ou Banque de France) impliqués dans la réforme du ministère de la Coopération et dans les relations franco-africaines, avant ou après les indépendances.

Surtout, l'organisation même des fonds reflète la complexité institutionnelle qui sert de cadre aux relations franco-africaines. Différentes instances interviennent ici, tantôt complémentaires, tantôt concurrentes, dans un contexte de changement lié aux indépendances. Ainsi, les pays dits « du Champ » relèvent non seulement du Quai d'Orsay, mais aussi du ministère de la Coopération - lui-même héritier du ministère de la France d'Outre-Mer, jusqu'à son intégration au ministère des Affaires étrangères en 1998 - voire du Ministère de l'Économie et des Finances et de la Présidence de la République[7]. La transition entre les institutions impériales et le réseau diplomatique français en Afrique se lit également par la présence d'archives liées à la colonisation française au Centre de Nantes, comme celles des protectorats du Maroc et de Tunisie ou celles des hauts-commissariats de l'Afrique occidentale française et de Madagascar. Par ailleurs, la V^{e} République est marquée par la primauté du Président de la République en matière de politique extérieure. Les Archives diplomatiques ne reflètent donc qu'une partie des actions extérieures de la France vers l'Afrique et doivent entrer en dialogue avec les Archives Nationales (Pierrefitte), en particulier avec les fonds du Secrétariat Général pour les Affaires Africaines et Malgaches rattaché à l'Élysée[8], les archives du Service Historique de la Défense ou encore celles du service des archives économiques et financières à Bercy.

De manière indirecte, les Archives diplomatiques donnent aussi accès à des sources produites en Afrique par des acteurs locaux. Les services diplomatiques collectent sur place des journaux, des revues ainsi que de la littérature grise, offrant aux chercheurs d'aujourd'hui des séries continues de certains titres de presse, voire l'accès à certaines revues peu ou pas

[7] En effet, les fonds du ministère de la Coopération nécessitent l'accord de Bercy par le biais de la Caisse centrale de coopération économique.

[8] Les inventaires très détaillés établis par Jean-Pierre Bat et Pascal Geneste en 2015 sont consultables sur le site des Archives nationales : voir notamment la série AG/5(F) 1 à 4155 (archives du secrétariat général des Affaires africaines et malgaches et de la Communauté (1958-1974) et la sous-série 113AJ (archives de Jacques Foccart). L'inventaire a fait aussi l'objet d'une publication par les soins de Jean-Pierre Bat et Pascal Geneste *: Archives de la Présidence de la République. Secrétariat général des Affaires africaines et malgaches et de la Communauté (1958-1974).*

répertoriées en bibliothèque. Ces fonds peuvent donc renfermer de la documentation souvent rare. Les échanges entre les services diplomatiques et les autorités nationales, ainsi que la correspondance entre les agents diplomatiques et les acteurs locaux sont autant d'interstices par lesquels les chercheurs d'aujourd'hui peuvent saisir les points de vue, opinions et positionnements d'un certain nombre d'acteurs africains. Les personnalités politiques de premier plan y occupent une place de choix, mais sans exclusive puisque les archives abritent également des renseignements sur des militants moins connus, voire des citoyens « ordinaires ». En tout état de cause, les historiens peuvent s'interroger sur ceux et celles dont ils ne retrouvent pas la trace dans les Archives des Affaires étrangères, et donc sur les catégories sociales et les questions politiques jugées prioritaires par les services français, dans leur appréhension des sociétés africaines. Il n'est pas inutile d'insister également ici sur le fait que les Archives diplomatiques ne renseignent pas seulement l'histoire des ex-colonies africaines de la France, mais bien de l'ensemble des pays du continent, ainsi que des organisations régionales ou continentales africaines. Elles ouvrent ainsi une autre fenêtre documentaire sur l'Afrique anglophone et lusophone, sans parler des ex-colonies belges francophones comme la République démocratique du Congo, le Rwanda ou le Burundi.

Depuis les années 1980, les historiens ont montré que les archives coloniales ne renseignent pas seulement l'histoire des espaces colonisés, mais aussi celle de la métropole et des effets en retour de l'expansion coloniale[9]. L'histoire comparée des empires et les approches transnationales et globales ont également contribué à réinsérer l'histoire du fait colonial dans les relations internationales et les processus de mondialisation[10]. De la même manière, les Archives diplomatiques peuvent servir d'appui non seulement à l'histoire de différents pays d'Afrique, mais aussi à l'histoire de la France « postcoloniale » et, enfin à l'histoire des relations franco-africaines. Ces dernières, au-delà des rapports bilatéraux, entrent sans cesse en interaction avec d'autres enjeux internationaux, comme la construction européenne, la Guerre froide ou le rôle de l'aide au développement. Dans ce livre, les relations franco-africaines sont donc abordées à différentes échelles : celle des relations bilatérales établies entre la France et chaque État africain[11] mais aussi entre la France et des ensembles régionaux, dont certains ont été créés sous son impulsion, comme l'Union africaine et malgache ou le Conseil de l'Entente.

[9] F. Cooper, A. L. Stoler, *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*.
[10] Pour un panorama des nouvelles approches du fait colonial, fortement marquées par l'histoire transnationale, globale ou connectée, voir P. Singaravélou (dir), *Colonisations, notre histoire*. On notera d'ailleurs que toute la première partie de ce livre est consacrée à la période qui suit les indépendances.
[11] F. Turpin, « Le passage à la diplomatie bilatérale franco-africaine après l'échec de la Communauté » et *De Gaulle, Pompidou et l'Afrique: décoloniser et coopérer (1958-1974)*.

Marco Wyss a par exemple analysé la stratégie adoptée par Félix Houphouët-Boigny pour négocier avec la France des accords de coopération militaire sur mesure pour la Côte d'Ivoire et ses alliés du Conseil de l'Entente (Dahomey, Haute-Volta et Niger)[12].

Les Archives diplomatiques françaises permettent aussi d'explorer les relations interafricaines. Soumises deux à deux à une analyse comparée, les archives des postes français à l'étranger comptent parmi les sources utiles pour écrire l'histoire des relations bilatérales entre pays africains. Les préoccupations des diplomates offrent un éclairage sur les tensions entre des ensembles plus vastes, plus ou moins formalisés, comme, par exemple, les relations entre l'Afrique « révolutionnaire » et l'Afrique « modérée » au tournant de 1960. Par ailleurs, l'attention portée par les agents du Quai d'Orsay aux rencontres et organisations panafricaines confère aux Archives diplomatiques une très grande valeur pour l'histoire du panafricanisme, actuellement en plein renouvellement[13]. La surveillance politique du communisme par les services diplomatiques ouvre enfin une fenêtre sur les liens institutionnels et les solidarités transnationales noués par les Africains et les Africaines avec les pays socialistes et le reste du Tiers-Monde[14].

Symétriquement, les Archives diplomatiques renseignent, au-delà des strictes relations franco-africaines, sur les rapports entre l'Afrique et la CEE, puisque la France entre dans la communauté au moment même de l'effacement de son empire[15]. Si l'État-nation devient la norme unique du système international, l'effondrement des empires ouvre la voie, pendant un temps, à d'autres projets de regroupements transnationaux, sur une base continentale ou transcontinentale[16]. Au colloque de 2022, la communication d'Anne-Isabelle Richard portait par exemple sur l'idée d'Eurafrique dans les années 1950, au travers des discussions sur la clause coloniale de la Convention européenne des droits de l'homme. Les solidarités afro-asiatiques, la proximité avec les ex-métropoles ou encore le rapport au socialisme sont autant de variables qui modèlent l'insertion de chaque pays africain dans les organisations internationales. De ce point de vue, pour la période qui nous intéresse, les Archives Diplomatiques constituent une source précieuse pour enrichir une histoire globale de la Guerre

[12] M. Wyss, *Postcolonial security : Britain, France and West Africa's Cold War*.
[13] Pour une vue d'ensemble, voir H. Adi, *Histoire du panafricanisme* ; A. Boukari-Yabara, *Africa Unite ! Une histoire du panafricanisme* ; M. Grilli, F. Gerits, *Visions of African Unity : new perspectives on the history of panafricanism and African unification projects*.
[14] Eric Burton a présenté au colloque de 2022 les résultats de sa recherche sur les carrefours de la décolonisation, voir E. Burton, "Hubs of Decolonization: African Liberation Movements and 'Eastern' Connections in Cairo, Accra and Dar es Salaam".
[15] Voir à ce sujet G. Migani, « La France et l'Afrique sub-saharienne 1957-1963. Histoire d'une décolonisation entre idéaux eurafricains et politique de puissance » et M. Brown, *The Seventh Member State: Algeria, France, and the European Community*.
[16] Voir J. Burbank, F. Cooper, *Post-imperial possibilities : Eurasia, Eurafrica, Afroasia*.

froide qui soit davantage attentive au rôle des acteurs africains[17], ainsi qu'aux complémentarités et rivalités entre puissances occidentales dans leur rapport à l'Afrique. On le voit, les Archives diplomatiques offrent des possibilités d'exploration qui excèdent largement la question, du reste essentielle, des réseaux de la Françafrique, dont le centre de gravité se situe du côté de l'Élysée[18].

Interpréter les sources, enrichir le dialogue historiographique

L'interprétation des archives conservées par le ministère des Affaires étrangères doit s'accompagner de précautions méthodologiques spécifiques, du fait des héritages coloniaux et de l'asymétrie structurelle des relations franco-africaines. Ces questions ont été abordées lors du colloque de novembre 2022 et transparaissent de manière plus ou moins directe dans les contributions des auteurs et autrices de ce livre. Sans prétendre être exhaustif, nous nous proposons d'aborder ici quelques problèmes méthodologiques que soulève l'analyse de ces sources. Une première question a trait au caractère éminemment politique des archives comme marque de souveraineté. C'est tout particulièrement le cas des archives « coloniales » transférées en France au moment des indépendances, et qui sont abritées par le centre des Archives diplomatiques de Nantes. Par nature transnationales, ces archives sont souvent au cœur des tensions entre les États qui basculent, au moment des indépendances, d'un rapport impérial à une relation diplomatique.

À titre d'exemple, lorsque la Guinée de Sékou Touré prend son indépendance en 1958, le départ des fonctionnaires français est brutal. Autour de cette rupture, un mythe s'est construit, selon lequel les autorités françaises auraient détruit toutes les archives avant leur départ : il n'en est rien et les archives coloniales sont bien consultables à Conakry. En revanche, des documents précis, intéressant le développement futur de la Guinée, comme les plans du barrage hydroélectrique du Konkouré, ont été ramenés en France en 1958 sans que la Guinée puisse y avoir accès et constituent par la suite un objet de négociation. Au-delà de la dimension symbolique, le transfert des archives vers la France soulève donc depuis les indépendances des questions quant à l'équité d'accès aux documents. Dans ce livre, Amar Mohand Amer explore les ambiguïtés de cette transition au moment de l'indépendance algérienne, tandis qu'Adrien

[17] O. A. Westad, *The Global Cold War: Third World Interventions and the Making of our time* ; P. Gleijeses, *Missions en conflits: La Havane, Washington et l'Afrique (1959-1976)* ; C. Jian, M. Klimke, M. Kirasirova, M. Nolan, M. Young, J. Waley-Cohen (dir), *The Routledge Handbook of the Global Sixties : Between Protest and Nation-Building*.

[18] Voir J-P. Bat, *Le Syndrome Foccart. La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*.

Delmas dévoile les modalités du « rapatriement » des archives du Maroc vers la France, en 1956.

Les documents d'archives produits après l'indépendance posent de manière moins directe cette question de la souveraineté puisque leur appartenance au patrimoine national français ne fait pas l'objet de discussions. En revanche, les informations qu'elles renferment sont intimement liées à la question de la souveraineté. Les relations franco-africaines ont été largement critiquées pour leur caractère néocolonial et âprement contestées en France et en Afrique depuis un demi-siècle. Or, les archives diplomatiques sont souvent supposées contenir une vérité cachée à propos de ces relations, dont le dévoilement serait politiquement explosif et viendrait démontrer les atteintes aux souverainetés africaines par une France toujours impériale. L'objectif de ce livre est aussi de montrer que, au-delà des dossiers très sensibles, les Archives diplomatiques permettent de documenter l'ordinaire des relations franco-africaines et de questionner les continuités et ruptures postcoloniales telles qu'elles se manifestent concrètement. Il s'agit dès lors de soumettre à la critique le caractère unilatéral des regards européens portés sur l'Afrique, par exemple en s'interrogeant sur le vocabulaire utilisé par les diplomates, les types d'argumentaire mobilisés (culturalistes, etc…), la reconduction de certaines pratiques administratives en cours à l'époque coloniale ou encore les silences et les non-dits[19]. La critique épistémologique des archives coloniales peut s'avérer ici inspirante[20], tout comme le croisement des archives diplomatiques avec d'autres types de sources. Le recours aux archives africaines et aux enquêtes orales, ainsi que les approches biographiques permettent ainsi de restituer tout leur marge de manœuvre (*agency*) aux acteurs africains. A cet égard, Aline Pighin propose une analyse éclairante des collections photographiques conservées au CADLC. Elle interroge l'exotisme à l'œuvre dans les mises en scènes de l'Afrique, la permanence de représentations binaires héritées du clivage entre colonisateurs et colonisés et, *in fine*, la dimension politique de ces représentations visant à imposer le récit des indépendances octroyées.

Une autre question méthodologique importante porte sur la possibilité, à l'appui des archives diplomatiques, d'écrire une histoire par le genre des sociétés africaines dans leurs connexions avec le reste du monde, au tournant des indépendances. Des travaux récents ont

[19] Sur les lacunes et les non-dits des archives diplomatiques cf. M. Vaïsse, « Les documents diplomatiques français : outil pour la recherche ?" », *La revue pour l'histoire du CNRS.*

[20] A. L. Stoler, *Along the Archival Grain: Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Traduit en 2019 par *Au cœur de l'archive coloniale. Questions de méthode*. Voir également le dossier « (Dé)construire les "archives coloniales" : enjeux, pratiques et débats contemporains », *Journal of French Colonial History*, Vol. 21, 2023, p. 201-371.

montré que, si les univers de la diplomatie restaient dominés par des hommes au lendemain des indépendances, les femmes n'étaient pas pour autant absentes de cette histoire. Dans le cadre du colloque, Sara Panata a exploré les mobilisations de militantes africaines issues de Sierra Leone, du Ghana ou du Nigeria au sein de trois grandes organisations féminines internationales[21]. De son côté Ophélie Rillon a souligné tout l'intérêt des sources diplomatiques pour documenter les mobilisations sociopolitiques dans le Mali de Moussa Traoré (1968-1991), dans un contexte de censure qui tendait à étouffer toute trace de critique. Elle a aussi montré comment *retrouver*, dans les sources diplomatiques, les femmes africaines engagées dans ces mobilisations et questionner le regard porté sur elles par les diplomates[22].

D'une manière plus générale, ce livre a pour objectif de croiser l'histoire sociale du politique, chère aux historiens de l'Afrique[23], et l'histoire des relations internationales, où l'Afrique occupe une place croissante depuis une vingtaine d'années[24]. Différents paradigmes de lecture ont dominé l'appréhension de l'Afrique dans les relations internationales au XXe siècle, paradigmes qui, tous, ont eu tendance à minorer son rôle. En premier lieu, le paradigme bipolaire, aujourd'hui largement dépassé, tendait à rejeter hors-champs les stratégies des acteurs africains dans les affrontements de guerre froide. Le renouveau de l'histoire globale de la Guerre froide a permis d'envisager de manière renouvelée la place de l'Afrique dans ces affrontements. D'une part, les spécialistes des pays de l'Est intègrent désormais à leur analyse les coopérations nouées avec l'Afrique[25]. D'autre part, les historiens de l'Afrique s'attachent à décrire les circulations et réseaux militants noués par les Africains et les Africaines à l'intérieur du continent et avec les « pays frères », que ces liens s'inscrivent en complémentarité ou en concurrence avec la diplomatie étatique[26]. Dans ces approches, on notera toutefois que l'histoire des mouvements sociaux transnationaux et des réseaux internationaux de militantisme reste

[21] P. Barthélémy, S. Panata, « Militantes africaines et organisations féminines internationales dans la guerre froide. Un pragmatisme stratégique (1947-1963) » et P. Barthélémy, *Sororité et colonialisme, Françaises et Africaines au temps de la guerre froide (1944-1962)*.
[22] O. Rillon, *Le genre de la lutte. Une autre histoire du Mali contemporain (1956-1991)*.
[23] Françoise Blum a ainsi montré dans sa communication comment elle avait utilisé et fait dialoguer avec d'autres fonds les archives diplomatiques de La Courneuve et de Nantes pour écrire l'histoire de trois révolutions africaines : les Trois Glorieuses de 1963 au Congo, le mai 68 sénégalais et la révolution malgache de 1972. Voir F. Blum, *Révolutions africaines. Congo, Sénégal, Madagascar, années 1960-1970*.
[24] Les deux approches sont habilement mêlées dans K. Ramondy, *Leaders assassinés en Afrique centrale : entre régulation des relations internationales et construction nationale*.
[25] Voir par exemple S. Christiansen, Z. Scarlett (dir), *The Third World in the Global 1960s* ; J. Mark, P. Betts (eds), *Socialism goes global. The Soviet Union and Eastern Europe in the Age of Decolonization*. M. Connelly, 'Taking Off the Cold War Lens: Visions of North-South Conflict during the Algerian War for Independence'.
[26] M. de Saint Martin, G. S. Ghellab, K. Mellakh, *Étudier à l'est. Expériences de diplômés africains* ; Collectif, *Socialismes africains* ; G. Bonacci, A. Delmas, K. Argyriadis (dir), *Cuba and Africa (1959-1994) : writing an alternative atlantic history*.

prédominante et que l'histoire des relations entre les États africains demeure un champ historiographique à construire, tout comme celle des diplomaties africaines[27].

Le second paradigme important est celui de la Françafrique, qui insiste sur les relations (néo)coloniales entre la France et ses ex-colonies, la forte personnalisation des relations franco-africaines et les mécanismes de prédation des ressources du continent. La notion de Françafrique s'est d'abord construite comme notion militante au sein de l'association Survie. L'important travail d'inventaire et d'analyse des archives de Jacques Foccart, réalisé par Jean-Pierre Bat dans les années 2010, a permis d'historiciser davantage cette notion. Aujourd'hui questionné dans sa valeur heuristique[28], le concept a permis de rendre visible, auprès d'un large public, les ambiguïtés de la coopération ayant succédé à la colonisation. La principale critique adressée à la Françafrique comme catégorie d'analyse demeure cependant le risque d'une lecture de l'histoire africaine sous l'unique prisme franco-centré de la dépendance. D'autres analyses, fondées sur l'histoire sociale et transnationale peuvent, de manière complémentaire, restituer les stratégies des acteurs africains non seulement au sommet de l'État mais aussi à des échelles intermédiaires[29].

De la même manière l'histoire de la zone franc permet de mieux cerner le rôle du gouvernement et des intérêts français mais aussi des leaders africains et des intérêts, souvent divergents, au sein des sociétés africaines : lors du colloque de novembre 2022, Kako Nubukpo a clairement montré l'évolution de ces intérêts, et les contradictions de la politique monétaire de la zone franc dans une analyse de long terme[30]. L'histoire du franc CFA a largement participé à la construction du paradigme de la dépendance, en lien avec la Françafrique. Cependant, elle est aussi en renouvellement grâce à l'ouverture de plusieurs fonds d'archives, en France et en Afrique, qui permettent d'analyser les interactions entre des acteurs différents[31]. Cette histoire renouvelée tend à montrer que les relations économiques et financières construites entre l'Afrique et l'Europe sont beaucoup plus complexes que la simple « dépendance ». L'exploration des archives diplomatiques dans toute leur diversité devrait permettre de trancher

[27] Pour une discussion sur la place de l'Afrique dans le champ des relations internationales, voir L. Sindjoun, « L'Afrique au prisme des relations internationales ».

[28] Voir par exemple le débat animé par la revue *Politique africaine* : J. Scheele et al. « Autour d'un livre. Thomas Borrel, Amzat Boukari-Yabara, Benoît Collombat et Thomas Deltombe (dir.), *L'Empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique*, Paris, Seuil, 2021, 1 008 pages ».

[29] Voir par exemple le colloque organisé par Tony Chafer et Alexander Keese, *Between the « big conspiracy » and network-building on the ground: Understanding the transition in Francophone Africa as social and transnational history*, Genève, Fonds National Suisse et Université de Genève, septembre 2017.

[30] K. Nubukpo, M. Ze Belinga, B. Tinel, & D. Dembélé (dir.), *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire*.

[31] Par exemple V. Duchaussoy, « Zones monétaires et développement : la zone franc, de la décolonisation à l'internationalisation »

ce débat dans les années à venir, en déterminant si la notion de Françafrique est suffisante pour décrire l'ensemble des relations franco-africaines dans la deuxième moitié du XXe siècle.

Enfin, dans les dernières années, la notion d'Eurafrique, qui précède et accompagne celle de Françafrique a fait aussi l'objet d'un large débat historiographique. Les relations franco-africaines, tout particulièrement après la deuxième guerre mondiale, s'insèrent dans un cadre multilatéral plus large : la construction européenne qui démarre après 1945 se croise ainsi avec l'histoire coloniale et post-coloniale. Dans ce contexte les historiens se sont interrogés sur les objectifs politiques et économiques des autres pays européens, notamment l'Allemagne et l'Italie, dans l'établissement des relations entre la Communauté et les pays de l'Afrique francophone, sur les conséquences de cette implication bilatérale ou européenne sur les relations franco-africaines, mais aussi sur la capacité des pays africains à jouer des rivalités ou malentendus européens. Les derniers acquis de l'historiographie paraissent converger sur l'importance de croiser les approches et les archives de manière à rendre compte de la complexité de ces relations en faisant varier les échelles et la focale d'analyse[32].

Décolonisation, guerre froide et développement : trois enjeux clés des relations euro-africaines au tournant des indépendances

L'ouvrage s'organise en quatre parties. La première rassemble les contributions des archivistes et dresse un état très complet des fonds concernant l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne et de la manière dont les Archives diplomatiques entrent en dialogue avec d'autres fonds français portant sur le continent au XX^{e} siècle. Éric Lechevallier, Sarah Clinet et Agnès Moinet proposent une présentation générale des fonds du ministère des Affaires étrangères : d'une part, les fonds déposés à la Courneuve émanent de l'administration centrale, où se distinguent nettement les directions qui s'occupent de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne. D'autre part, les fonds issus du réseau diplomatique et consulaire, consultables sur le site de Nantes, sont particulièrement riches pour les pays du Maghreb étant donné la densité traditionnelle du réseau, mais aussi pour les pays du « Champ » après les

[32] L'Eurafrique est une thématique importante dans l'historiographie francophone : voir par ex. M.-T. Bitsch, G. Bossuat (dir.) *L'Europe Unie et l'Afrique : De l'idée d'Eurafrique à La Convention de Lomé I : Actes Du Colloque International de Paris, 1er et 2 Avril 2004*. ; Peo Hansen et Stefan Jonsson, deux chercheurs suédois, ont relancé le débat en langue anglaise (même si l'ouvrage reste largement critiqué pour ignorer les acquis de l'historiographie francophone) : P. Hansen, S. Jonsson, *Eurafrica the untold history of European integration and colonialism*. Plus récemment, on peut aussi citer M. Brown, *The Seventh Member State: Algeria, France, and the European Community* et la thèse de G. Costenaro "European trans-imperial corporate cooperation in the French colonies: The Eurafrican illusion in Italy and West Germany, 1950-1960". Ces travaux s'ajoutent à ceux de V. Dimier, *The Invention of a European development aid bureaucracy : recycling empire.*

indépendances, ainsi que pour l'Éthiopie et l'Afrique du Sud. Au-delà de ces archives géographiques « traditionnelles » du ministère, Katell Salomon, Christine Pomerantz et Aline Pighin présentent les archives très riches de l'ancien ministère de la Coopération dont les services ont été intégrés au Quai d'Orsay en 1998. Les pays africains, qui représentent l'essentiel du champ d'action du ministère, occupent une part importante dans ces fonds. Le centre de Nantes conservent les fonds des 26 missions de coopération et d'action culturelle, mais aussi les 36 000 ouvrages et documents de la bibliothèque du ministère, tandis que les 25 000 images de la photothèque sont conservées à la Courneuve.

Vivien Barro, Clément Noual et Juliette Patron proposent un recensement précieux des fonds d'archives privées concernant les indépendances africaines, qui sont conservés aux Archives nationales de Pierrefitte, aux Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence et aux Archives des Affaires étrangères à La Courneuve. Leur contribution originale fait apparaître la grande diversité d'acteurs à l'œuvre avant et après les indépendances (personnalités politiques, hauts fonctionnaires, militants, militaires, diplomates, associations, planteurs ou entrepreneurs, écrivains, médecins et artistes…). Plusieurs de ces fonds ont été produits par des administrateurs coloniaux devenus par la suite conseillers ou diplomates dans les pays nouvellement indépendants et constituent donc des entrées privilégiées pour analyser les ambiguïtés de cette période de transition. Enfin, Guillaume Frantzwa nous fait découvrir la collection des Traités internationaux conservée à La Courneuve, 4700 d'entre eux concernant les relations bilatérales entre la France et l'ensemble des pays africains, toutes thématiques confondues.

La suite de l'ouvrage offre trois entrées thématiques pour analyser les diplomaties euro-africaines au tournant des indépendances. La deuxième partie du livre est consacrée à l'enjeu majeur de la période : la décolonisation des relations entre Europe et Afrique, envisagée dans la temporalité longue de la décolonisation, des années 1950 à la fin de l'apartheid sud-africain, au tout début des années 1990. Adrien Delmas s'appuie sur les « archives des archives » pour décrire les modalités du transfert des documents accumulés par l'administration coloniale au Maroc sous protectorat de 1912 à 1956. Il analyse les ressorts politiques sous-jacents à ce vaste transfert et les réactions marocaines qui en découlèrent. Amar Mohand Amer montre comment l'analyse précise des archives permet de rompre avec les lectures simplistes et manichéennes qui continuent à prévaloir dans les récits français et algériens de l'indépendance. Il met en lumière une forme d'ingérence, en montrant comment l'ambassadeur de France à Alger, Jean-Marcel Jeanneney, et le consul de France à Tlemcen, Maxime Huré, par défiance envers les présidents du Gouvernement provisoire du gouvernement algérien (GPRA), et au nom de la

sécurité des Français d'Algérie, ont cautionné la prise du pouvoir par Ben Bella et l'état-major général. Sur un période plus récente, Loukey Yocoly revient sur la reprise des relations franco-sud-africaines après la fin de la Guerre froide qui accompagne la fin de l'Apartheid. François Mitterrand et le gouvernement socialiste, persuadés de la nécessité de soutenir la transition, font de la reprise des relations économiques l'un des axes principaux de la normalisation des rapports entre les deux pays, sans pour autant interroger les fondements de la coopération franco-africaine.

La troisième partie questionne la place nouvelle de l'Afrique sur la scène internationale : à la fois enjeu de rivalités entre puissances extérieures mais aussi nouvel acteur cherchant à trouver sa place sur la scène internationale. Éric Lechevallier nous présente l'Algérie indépendante des années soixante « phare de la lutte anti-impérialiste » comme un terrain de concurrences et de rivalités entre les diplomaties des pays du Nord qui cherchent à assurer leur influence, tout en permettant au gouvernement algérien de soutenir sa politique de développement économique et d'affirmation nationale. Les indépendances donnent un nouveau souffle au panafricanisme : Ysé Auque-Pallez et Adrien Delmas proposent une exploration originale des relations entre le Maroc et l'Afrique vers 1960, au moment où ce pays s'impose comme un carrefour du panafricanisme. Les deux auteurs articulent les circulations militantes plus ou moins clandestines et l'émergence de diplomaties étatiques naissantes pour montrer à la fois leurs points de convergence et leurs disjonctions. Ghislain Essabe propose quant à lui de s'intéresser à la diplomatie parlementaire depuis le Gabon. Il montre les différentes dimensions de cette diplomatie – eurafricaine, francophone mais aussi panafricaine – et replace les stratégies des parlementaires en perspective, en montrant leur très forte concordance avec les positions de l'exécutif gabonais.

La quatrième partie de l'ouvrage explore les ambiguïtés des politiques de coopération et d'aide au développement menées en direction de l'Afrique par la France et la Communauté Européenne. Pauline Cherbonnier revient sur la question très sensible de la construction d'une armée nationale au Togo, qui se fait dans le cadre des accords de coopération avec la France : toutefois ces accords, et les hésitations du gouvernement français, sont loin de satisfaire le président du Togo qui s'adresse aussi aux États-Unis. L'exemple de l'aide militaire américaine au Togo est intéressant car il permet de mieux comprendre les réseaux et les opportunités qui se présentent aux États africains néo-indépendants, et, en parallèle, les efforts de la France, poussée à des concessions, pour conserver son aire d'influence. Véronique Dimier et Lucia Coppolaro reviennent par contre sur les relations eurafricaines, l'aide au développement européen à l'égard des pays africains ainsi que sur l'évolution des relations commerciales entre

ces derniers et la CEE et les pays. Par le biais d'un sketch radiophonique, qui est une parodie des mécanismes de l'aide au développement européenne produite par les agents mêmes de la Commission européenne, Véronique Dimier analyse le processus de décision qui amène à l'approbation des projets de développement et les relations qui s'établissent entre la Commission et les pays africains. Ce processus de décision montre très rapidement des dysfonctionnements importants qui n'échappent pas à la parodie des fonctionnaires de la Commission. Enfin Lucia Coppolaro étudie sur le long terme une question cruciale qui est celle de la place des pays d'abord 'associés', puis membres de la Convention de Lomé et Cotonou, dans le commerce avec la CEE. Elle montre comment, au fil des décennies, leur importance décroît, à fur et mesure que les relations commerciales de la CEE avec le reste du monde se développent. Le passage du post-colonial à la globalisation apparait, du point de vue économique et commercial, de manière évidente avec la fin de la guerre froide.

En conclusion l'histoire des diplomaties euro-africaines reste un chantier ouvert qui peut contribuer au renouvellement de l'historiographie sur l'Afrique : elle permet de questionner les continuités et ruptures postcoloniales à la lumière des relations économiques et politiques tissées par les différents acteurs africains avec d'autres pays étrangers (européens ou non), mais aussi d'analyser les coopérations entre les différents ensembles régionaux africains et leurs conséquences sur la politique africaine de la France. Enfin, ce champ historiographique permet de combiner les problématiques propres à la guerre froide globale, aux relations franco-africaines ou eurafricaines post-coloniales et aux débuts de la mondialisation contemporaine.